
États financiers de
L'Office des Congrès et du Tourisme
du Grand Montréal inc.

31 décembre 2016

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'avoir des membres	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7-11

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016, et les états des résultats, de l'évolution de l'avoir des membres et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	Notes	2016	2015
		\$	\$
Produits			
Secteur public		4 228 564	3 858 614
Secteur privé			
Promotions, publicités et partenariats		3 807 881	4 244 558
Redevances Grand Prix de Formule 1	9 b)	1 237 954	1 237 954
Contributions des membres		736 405	668 564
		5 782 240	6 151 076
Taxe sur l'hébergement			
	3 a)	27 688 227	25 174 724
		37 699 031	35 184 414
Charges			
Direction générale		769 715	851 904
Finances, administration et technologies de l'information	8 b)	2 675 657	2 067 534
Marché affaires et congrès		10 116 697	10 664 374
Communication marketing		10 556 232	9 018 676
Recherche, développement et relations publiques		1 296 816	1 268 891
Contributions à des festivals et événements variés		8 648 054	8 073 783
		34 063 171	31 945 162
Excédent des produits sur les charges		3 635 860	3 239 252

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.
État de l'évolution de l'avoir des membres
 Exercice terminé le 31 décembre 2016

		2016			2015
Notes	Investi en immobilisations	Affecté d'origine interne	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	360 009	2 500 000	1 728 563	4 588 572	1 349 320
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(148 403) ⁽¹⁾	—	3 784 263	3 635 860	3 239 252
Acquisition d'immobilisations	69 841	—	(69 841)	—	—
Affectation d'origine interne	10 —	2 500 000	(2 500 000)	—	—
Solde à la fin	281 447	5 000 000	2 942 985	8 224 432	4 588 572

⁽¹⁾ Représenté par l'amortissement des immobilisations de 228 588 \$, moins l'amortissement de l'avantage incitatif lié au bail de 80 185 \$ (note 4).

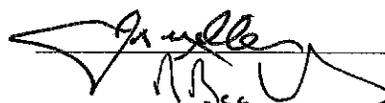
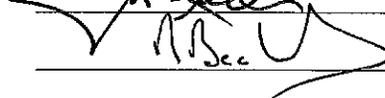
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.
État de la situation financière
 au 31 décembre 2016

	Notes	2016	2015
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Encasse		4 512 772	605 391
Débiteurs	3	8 627 757	8 254 271
Frais payés d'avance		634 755	312 607
		13 775 284	9 172 269
Immobilisations	4	983 070	1 141 817
		14 758 354	10 314 086
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer	6	4 843 337	3 396 999
Revenus reportés		581 976	913 877
Tranche à court terme de la dette à long terme	7	—	59 943
		5 425 313	4 370 819
Dette à long terme	7	—	149 857
Avantage incitatif lié au bail		1 108 609	1 204 838
		6 533 922	5 725 514
Engagements	9		
Avoir des membres			
Investi en immobilisations		281 447	360 009
Affecté d'origine interne	10	5 000 000	2 500 000
Non affecté		2 942 985	1 728 563
		8 224 432	4 588 572
		14 758 354	10 314 086

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 _____, administrateur
 _____, administrateur

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.
État des flux de trésorerie
 Exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016	2015
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	3 635 860	3 239 252
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	228 588	232 042
Incitatif lié au bail, portion loyers gratuits	—	427 040
Amortissement de l'avantage incitatif lié au bail	(96 229)	(83 589)
	3 768 219	3 814 745
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	(373 486)	1 128 305
Frais payés d'avance	(322 148)	28 279
Créditeurs et charges à payer	1 446 338	(1 707 139)
Revenus reportés	(331 901)	315 538
	4 187 022	3 579 728
Activités de financement		
Diminution des facilités de crédit	—	(2 500 000)
Augmentation de la dette à long terme	—	239 772
Remboursement de la dette à long terme	(209 800)	(29 972)
Avantage incitatif lié au bail	—	216 596
	(209 800)	(2 073 604)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(69 841)	(644 525)
Augmentation nette de l'encaisse	3 907 381	861 599
Encaisse (découvert bancaire) au début	605 391	(256 208)
Encaisse à la fin	4 512 772	605 391

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016

1. Statuts et nature des activités

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc. (« Tourisme Montréal ») est une société constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec).
Tourisme Montréal a pour objectif le développement du tourisme et des congrès à Montréal.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Tourisme Montréal applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations de membres de même que les subventions et les contributions pour des campagnes publicitaires perçues pour l'exercice postérieur à l'exercice en cours sont présentées au poste « Revenus reportés » à l'état de la situation financière.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où Tourisme Montréal devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, Tourisme Montréal comptabilise à l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite des subventions y afférentes, et sont amorties selon leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Mobilier	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

2. Méthodes comptables (suite)

Avantage incitatif lié au bail

L'avantage incitatif lié au bail est composé d'une aide financière à l'acquisition d'immobilisations, ainsi que d'une période d'occupation gratuite des locaux. Cet avantage incitatif est reporté et amorti selon la durée d'occupation des locaux, soit 129,7 mois.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. La principale composante des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations est les créditeurs et charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Débiteurs

Les débiteurs de l'exercice en cours incluent un montant de 6 317 602 \$ (5 868 491 \$ en 2015), représentant la tranche à recevoir du gouvernement du Québec en ce qui a trait à la taxe spécifique sur l'hébergement (note 8).

4. Immobilisations

	2016		2015
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier	261 920	116 924	144 996
Matériel informatique	427 972	290 000	137 972
Améliorations locatives	866 469	166 367	700 102
	1 556 361	573 291	983 070
			1 141 817

Les coûts du mobilier et des améliorations locatives ont été financés à même un incitatif lié au bail. Le solde non amorti de cet incitatif s'élève à 701 623 \$ (781 808 \$ au 31 décembre 2015).

5. Facilités de crédit

- Tourisme Montréal dispose de deux marges de crédit, renégociables annuellement, dont les maximums autorisés sont de 2 000 000 \$ (1 000 000 \$ au 31 décembre 2015) et de 100 000 \$ US. L'intérêt exigible sur les marges de crédit correspond au taux de base (taux canadien de 2,7 % et taux américain de 4,5 %) (0,5 % au-dessus du taux de base de 2,7 % au 31 décembre 2015) pour chacune des marges. Les marges de crédit sont garanties par une hypothèque mobilière. Au 31 décembre 2016, les marges de crédit étaient inutilisées.
- Tourisme Montréal dispose d'un financement à court terme sous forme d'escompte des débiteurs, renégociable annuellement, dont le maximum autorisé est de 8 000 000 \$ (13 000 000 \$ au 31 décembre 2015). L'intérêt exigible est de 0 % (0,5 % au 31 décembre 2015) au-dessus du taux de base (2,7 % au 31 décembre 2016 et 2015), calculé sur le terme de financement. Au 31 décembre 2016, ce financement n'était pas utilisé.

6. Crédoiteurs et charges à payer

	2016	2015
	\$	\$
Contributions aux programmes	901 124	960 388
Salaires et déductions à la source	945 006	948 866
Campagnes (affaires et agréments)	654 372	311 681
Autres (note 8b))	2 342 835	1 176 064
	4 843 337	3 396 999

7. Dette à long terme

	2016	2015
	\$	\$
Dette à long terme, portant intérêt au taux de 0,5 % en sus du taux de base de la Banque Nationale du Canada, remboursée au cours de l'exercice	—	209 800
Tranche à court terme	—	59 943
	—	149 857

8. Informations supplémentaires sur l'état des résultats

a) Taxe sur l'hébergement

Le 1^{er} novembre 2016, dans le cadre de modifications apportées au régime de la taxe sur l'hébergement, le gouvernement du Québec a reconduit cette taxe au taux de 3,5 %.

b) Technologies de l'information

Au cours de l'exercice, Tourisme Montréal a encouru des charges d'un montant de 1 640 000 \$ (295 000 \$ en 2015) dans le cadre du développement de son site Web. Au 31 décembre 2016, un montant de 1 013 000 \$ (295 000 \$ au 31 décembre 2015) est inclus dans les crédoiteurs et charges à payer – autres.

c) Mandataire

Au cours de l'exercice, Tourisme Montréal a conclu des ententes pour un projet de la Ville de Montréal (la « Ville ») concernant un événement promotionnel de l'International Artsgames Committee Inc. tenu lors des Jeux olympiques de Rio de Janeiro. Dans le cadre de ces ententes, Tourisme Montréal devait s'assurer que les fonds versés par la Ville étaient dépensés selon les conditions établies par celle-ci. Étant donné que Tourisme Montréal n'assumait aucun risque financier dans le cadre de ces ententes et n'avait aucune responsabilité dans le succès de l'événement, aucun montant n'a été comptabilisé en produits ou charges dans les résultats de l'exercice.

L'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2016

9. Engagements

a) Bail à long terme et autres engagements

La Société s'est engagée en vertu d'un bail pour ses bureaux jusqu'en 2025 ainsi que d'autres engagements. Au 31 décembre 2016, le solde des montants minimaux exigible relativement à ce bail et engagements s'élève à 8 550 308 \$ incluant les loyers additionnels relatifs au partage des frais d'exploitation du bailleur et les montants minimaux au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2017	2 986 192
2018	1 482 039
2019	776 651
2020	541 824
2021	581 811

b) Grand Prix du Canada

En 2015, Tourisme Montréal a renouvelé son entente concernant le Grand Prix de Formule 1 de Montréal pour les années 2015 à 2024.

En vertu de cette entente, Tourisme Montréal s'est engagée à verser une contribution pour la tenue de l'événement à Montréal. De plus, Tourisme Montréal a droit à des redevances minimales calculées en fonction d'un certain niveau de revenu de billetterie.

Au 31 décembre 2016, le solde maximal net de cet engagement s'élève à 40 033 810 \$ et les contributions nettes prévues au cours des cinq prochains exercices sont les suivantes :

Exercice	Contribution	Redevances minimales	Contributions nettes
	\$	\$	\$
2017	5 932 025	1 264 311	4 667 714
2018	6 050 666	1 289 597	4 761 069
2019	6 171 680	1 315 389	4 856 291
2020	6 295 114	1 341 698	4 953 416
2021	6 421 017	1 368 531	5 052 486

c) Incitatifs aux congrès

Afin d'améliorer la position concurrentielle de la Ville, Tourisme Montréal s'est engagée à déboursier une aide financière concernant certains événements devant se tenir à Montréal. Une partie de ces engagements est établie en fonction du nombre de participants aux événements ou de nuitées générées. Au 31 décembre 2016, l'engagement maximal suivant ces ententes s'élève à 12 255 037 \$ et les contributions nettes exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivantes :

	\$
2017	3 900 342
2018	2 314 691
2019	1 939 314
2020	1 741 849
2021	910 547

9. Engagements (suite)

d) Programmes de promotion du tourisme

Tourisme Montréal a signé des protocoles d'entente avec la Ville de Montréal, Développement économique Canada, le Gouvernement du Québec, le ministère de la Culture et des Communications, le ministère du Tourisme et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et la Conférence régionale des Élus (CRÉ) concernant les programmes de promotion, d'accueil et de marketing liés au développement du tourisme et des congrès à Montréal. Ces ententes stipulent la participation financière des intervenants et les activités que Tourisme Montréal aura à réaliser, la participation financière étant dépendante de la réalisation de ces activités et de certaines autres conditions.

10. Affectation d'origine interne

Le conseil d'administration de Tourisme Montréal a jugé prudent de se fixer comme objectif que, d'ici la fin de l'exercice 2019, 30 % des engagements nets concernant le Grand Prix du Canada et des incitatifs aux congrès échéant à plus de 12 mois fassent l'objet d'une affectation de fonds d'origine interne. Au 31 décembre 2016, une somme de 2 500 000 \$ a fait l'objet d'une affectation d'origine interne supplémentaire, ce qui porte le total d'affectation d'origine interne à 5 000 000 \$. Tourisme Montréal ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

De plus, afin de faire face aux imprévus et d'assurer ses opérations courantes, le conseil d'administration a convenu que les fonds non affectés devraient s'élever à un montant équivalent à 15 % de la taxe sur l'hébergement d'ici la fin de 2019.

11. Instruments financiers

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, Tourisme Montréal est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. Tourisme Montréal est exposée au risque de crédit relativement aux débiteurs. Tourisme Montréal évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que Tourisme Montréal ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. Tourisme Montréal surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son fonctionnement pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 décembre 2016, les principaux passifs financiers de Tourisme Montréal sont les créditeurs et charges à payer.